

# Procès-verbal du Conseil municipal du 25 juin 2019

Auzet (04) - 20 h 30

*Adopté par le Conseil municipal du 12 août 2019*

*Présents* : Chr. Isoard, R. Isoard, F. Rolland, M. Simon

*Excusés* : P. Humbert, J.-P. Joubert

## **1. Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 30 avril 2019**

Le Conseil adopte à l'unanimité le projet de procès-verbal présenté par le maire.

## **2. Rénovation de trois logements communaux : situation de la facturation**

Le maire communique au Conseil la situation détaillée de la facturation des travaux en cours ou terminés. L'ensemble (plomberie, démolition, électricité, sols, peintures, aménagements de placards) est réalisé par des artisans locaux. Total à ce jour, 25 juin : 65 227,26 € TTC.

## **3. Locations de trois logements communaux : annonces, baux, états des lieux**

Le rez-de-chaussée du logement de l'Ancienne poste est loué.

Le premier adjoint rédigera un projet de bail apportant toutes garanties à la Commune. Les photos de l'état des lieux seront jointes. Afin d'éviter l'utilisation de bois de chauffage, le contrat précisera que ce dernier est uniquement électrique (radiateurs fournis). A prévoir également : la réparation de la toiture.

Chalet Les Clarines : l'électricité est désormais aux normes. Travaux à prévoir : nettoyage (voir l'entreprise Nera ou Gilly pour l'intérieur), fauche périphérique, réparation de la terrasse (Chr. Isoard s'en charge), changement des serrures.

## **4. Future alimentation en eau potable à partir de la source du Renaudesc**

Le BET IT 04 (Conseil départemental) a rendu son étude sur l'amélioration des conditions de stockage et de desserte du réseau d'eau potable du village commandée par la Commune. Cette action fera l'objet d'une demande d'inscription au Contrat de rivière, phase 2, 2019-2021, piloté par le SMAB (Syndicat mixte d'aménagement de la Bléone). L'opération relèvera de la communauté d'agglomération PAA dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain. Coût estimé par IT04 : 600 000 € HT

## **5. Compteurs d'eau potable encore non installés sur le village**

A ce jour, cinq particuliers et un professionnel ne sont pas encore équipés d'un compteur individuel d'eau potable.

## **6. Aménagement de l'arborétum du Cubertin : lancement de la première partie des travaux**

Le dossier LEADER (Europe) étant accepté en comité de programmation, le maire propose de lancer la première tranche des travaux (mare, achat de la cabane d'observation) après le 15 août. Accord du conseil.

## **7. Création d'une mare à la Foun de l'Ours, en forêt communale (amélioration de la biodiversité)**

Financés à 80 % par un contrat Natura 2000, les travaux débuteront après le 15 août.

## **8. Point sur les opérations en cours**

Le maire informe le Conseil sur ces actions, à l'initiative ou non de la Commune.

- Extension de la mairie : le maire attend des nouvelles du géomètre
- Enterrement de la ligne électrique moyenne tension sur la RD 7
- Enterrement de la ligne basse tension aux Auberts
- Modification de la Carte communale : l'enquête publique se déroule normalement
- Entretien, fauche des accotements des voies communales : demande d'un devis à un professionnel
- Participation de la Commune au financement du concassage et du nivellement de la piste d'accès à Garnier (devis de l'entreprise Stéphane Tron) : concerne la Commune, le Syndicat des Montagnes et le Groupement Pastoral. Accord du Conseil.
- L'antenne relais Bouygues sera installée à l'Houmé cet automne.

## **Questions diverses**

Le Conseil fait le point sur les prochaines manifestations estivales, particulièrement nombreuses cette année.

La séance est levée à 22 h - Secrétaire de séance : M. Simon